

Stylistique et linguistique

Lorenzo RENZI
(Univ. Padova)

1. Stylistique et rhétorique

En choisissant ce sujet je me dois de rappeler que la stylistique a été autrefois (il y a encore 50 ans) l'un des chevaux de bataille des études romanes. Mais aujourd'hui ? Existe-t-il aujourd'hui une stylistique, dans le cadre des études romanes, ou en dehors de celles-ci ? Son statut théorique semble, à vrai dire, à l'heure actuelle, inexistant, même s'il existe paradoxalement beaucoup de brillantes analyses stylistiques de textes littéraires. Mais ces applications ne possèdent plus, du moins autant que je sache, de contexte théorique tel qu'en ont au contraire les autres disciplines linguistiques et, naturellement, non linguistiques, aucune de ces dernières ne s'abandonnant à la pure empirie. Pour trouver des formulations fortes de la stylistique il faut retourner au *Traité de stylistique* de Charles Bally d'il y a presque un siècle (1^{ère} éd. 1909). On pourrait penser qu'il s'agit d'un pur problème terminologique. On pourrait penser que s'il n'existe pas de formulations théoriques de la stylistique, c'est parce qu'à sa place s'est imposé depuis les années du Structuralisme le terme de « poétique ». Mais si nous cherchons des développements théoriques de la poétique la situation est plus ou moins la même : nous trouvons d'excellentes recherches sur tel ou tel aspect de la langue littéraire, de brillantes analyses poétologiques de textes et de genres littéraires, et toutefois aucune vue générale de la poétique datant je ne dis pas des années 2000, mais pas même des décennies précédentes.

La vérité est qu'à notre avis l'étude générale de la stylistique a lieu aujourd'hui dans le cadre de la rhétorique. C'est ce qui arrive, dirais-je, à partir des deux traités de Heinrich Lausberg (*Handbuch der literarischen Rhetorik*, 1960; *Elemente der literarischen Rhetorik* 1967, traduit dans de nombreuses langues) et du *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* d'Henri Morier (1961), puis de la *Rhétorique générale* du groupe μ de Liège (1970). Dans ces ouvrages, l'étude

de la langue littéraire et de ses registres a été déléguée à une autre discipline, la rhétorique. Quant à la « stylistique linguistique » de Bally, sa thématique a été reprise, mais aussi réduite (et ô combien réduite !) à celle des langues spécialisées dites aussi micro-langues.

Rhétorique et stylistique ? À la longue cette contamination entre eux de domaines si différents ne peut selon nous que finir par nuire à l'un et à l'autre. Nous devons nous souvenir en effet que la rhétorique s'est reconstituée, grâce à d'opportunes adaptations et révisions, en tant que discipline philosophique : en particulier sur la base des œuvres de Chaïm Perelman et de Lucie Olbrechts-Tyteca ainsi que de Stephen Toulmin, elle est devenue la moderne « théorie de l'argumentation ». Mais on parle souvent, aussi, de Néo-rhétorique. Cependant les termes de rhétorique, et même de néo-rhétorique, continuent à désigner également la stylistique. Il est temps à mon avis que les linguistes et les théoriciens de la littérature dissipent, au profit de la clarté, cette équivoque, en évitant la cohabitation de deux domaines d'études sous le même nom, et il est temps qu'ils appellent leur propre domaine de travail du nom jadis glorieux de *stylistique* (ou, par référence à Aristote, de *poétique*).

Mais, de même qu'il y a eu un renouvellement de la rhétorique, il en faut un pour la stylistique. Le premier pas de ce renouvellement me semble être le renoncement à l'enveloppe de la rhétorique, qui est aussi le présupposé pour la recherche d'un fondement théorique de la discipline.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus d'éléments communs entre la stylistique (linguistique et littéraire) et la rhétorique (ou néo-rhétorique ou théorie de l'argumentation). Ainsi la « figure » (ou « procédé de style ») continuera à se manifester dans la stylistique, mais devra être bien distinguée de celle qui appartient à l'argumentation. La véritable figure rhétorique, distincte de la figure de style, collabore comme l'écrit justement Perelman, à l'argumentation (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1966 : 171-194). Je propose deux exemples.

- La *dérivation* sera une figure de l'argumentation quand deux termes comme *pauvreté* et *pauvres* entreront dans une expression telle que la suivante, qui relève clairement du discours persuasif (le domaine par excellence de la théorie de l'argumentation) : « Il y en a qui transforment la lutte contre la

pauvreté (it. *povertà*) en une lutte contre les pauvres (it. *poveri*) »... Une formulation de ce type se trouvait il y a quelques mois à l'intérieur d'un article d'Umberto Curi dans le quotidien *Il Mattino di Padova* à propos des discriminations du gouvernement italien à l'encontre des immigrés, et en particulier des sans-papiers.

- La *paronomase* « Science et conscience » a été utilisée par le cardinal Tettamanzi, archevêque de Milan, pour dire que la connaissance (scientifique) n'est pas (ou ne devrait pas être) séparée de l'attitude éthique. (Concrètement, le cardinal a soutenu que ce sont les médecins, et non les évêques, qui doivent décider d'un problème délicat tel que la poursuite de la vie en cas de coma irréversible.)

La différence de signification entre certains adjectifs préposés ou postposés à un substantif rend possible une « figure d'ordre » comme par exemple celle qui est représentée par des cas tels que les couples *nouveau parti/parti nouveau*, *vieux amis/amis vieux*, *bonhomme/homme bon*, etc. Ainsi un journaliste rappelle-t-il qu'au moment de la fondation d'un nouveau parti, le parti démocrate, on disait qu'« allait naître non pas un nouveau parti (it. *nuovo partito*), mais un parti nouveau (*partito nuovo*) » (Paolo Franchi, *Corriere della Sera*, 21/11/08).

Dans ces trois cas, comme dans ceux qui sont cités par Perelman et Olbrechts-Tyteca, les figures collaborent à l'argumentation, ou du moins en offrent le mouvement initial. Dans beaucoup de cas l'argumentation en faveur d'une thèse, ou contre elle, prend la forme d'un commentaire du contenu de la figure. Mais les mêmes figures peuvent ne pas avoir cette fonction, et seront par conséquent des figures de style, ultérieurement définissable selon leur fonction spécifique, comme nous le verrons.

Pour faciliter la distinction par rapport au plan rhétorique (argumentatif) on pourrait envisager d'abandonner le terme « figure ». Mais, en réalité, si la fonction, le but, sont différents, la forme des figures peut être la même, raison pour laquelle nous préférons ne pas effacer le mot « figure », que nous associerons au « procédé (de style) » et au « stylème » de la tradition structuraliste. L'important, c'est de ne pas confondre les figures à fonction argumentative avec les figures de style.

Il ne faut pas non plus oublier que c'est probablement un hasard si l'« élocution », qui décrit les faits de style, est plus développée dans la *Rhétorique* d'Aristote que dans sa *Poétique*. Ce fait est à l'origine de la circonstance fatale qui veut que pendant des siècles ceux qui se sont occupés du style littéraire se sont tournés vers la *Rhétorique*, et non pas vers la *Poétique* d'Aristote, introduisant souvent dans l'exposition du style littéraire des éléments typiques des thématiques non pas linguistiques et littéraires mais argumentatives, qui était en réalité relatives au domaine du droit, de la politique, etc. etc., comme le fait encore Lausberg dans ses ouvrages par ailleurs méritoires, et comme le font les nombreux manuels de rhétorique pour hommes de lettres qui les ont suivis. En outre, tout le tableau de la rhétorique d'Aristote, par le biais de la pseudo-cicéronienne *Rhetorica ad Herennium* a été connu tout au long du Moyen Âge, tandis que la *Poétique* d'Aristote, encore aujourd'hui fragmentaire, n'avait plus été pendant des siècles un objet de lecture pour les érudits occidentaux.

2. Qu'est-ce que le style. Procédés de style

Les *procédés de style* (ou *figures*, ou encore *stylèmes*, comme par ex. in Gáldi 1971) sont des phénomènes de langue qui, pour être compris selon leur nature, doivent être examinés non pas en eux-mêmes, comme dans le cadre de la linguistique, mais en ce qu'ils contribuent à l'*architecture* de la langue¹, c'est-à-dire à sa constitution en registres différents. Parmi les moyens que la langue met à sa disposition, le locuteur en trouve qui élèvent le ton du discours (+) ou qui l'abaissent (-) : les premiers peuvent servir dans les occasions de solennité, officialité, distance ; les seconds, pas moins importants que les premiers, connotent la familiarité, la plaisanterie, la décontraction mais aussi, simplement, la cordialité.

La complexe architecture de la langue appartient à sa synchronie, c'est-à-dire qu'elle consiste en la coexistence de ses éléments à une certaine époque historique. La référence à la diachronie est occasionnelle, c'est par exemple le

¹ Ou dimension "diaphasique" de la langue, toujours selon les définitions d'Eugenio Coseriu. Pour ce concept et les autres qui lui sont voisins, v. Koch et Oesterreicher (2001, par. 4).

recours à des archaïsmes ou au procédé stylistique de l'*étymologie* (mais il s'agit là des deux seules exceptions, peut-être, et fort relatives, à la prépondérance de la synchronie¹). Les mots, les morphèmes, les constructions qui dérivent de la langue ancienne élèvent le style, mais elles le font par la connotation qu'elles amènent à l'intérieur du système actuel de la langue. La raison en est que ce qui est ancien, ou même simplement ce qui semble ancien (un mot, une construction, comme dans d'autres contextes un meuble, un tableau ancien) a l'air plus rare, plus distingué, plus noble que ce qui est moderne et courant.

Une façon particulière d'élever le niveau stylistique consiste à insérer des termes appartenant à des langues spécialisées (ou micro-langues). Il s'agit de la présence de termes des sciences et des professions. Un discours contenant les termes *hépatite* ou *rhinite* (lexique particulier à la médecine) est d'un niveau plus élevé par rapport aux synonymes plus bas de *mal au ventre* et *rhume*. Le style d'une langue spécialisée ne se limite pas au lexique, comme l'a montré Bice Mortara Garavelli dans son livre consacré au langage juridique de l'italien (2001).

En usant de termes de sa langue spécialisée, le médecin, l'avocat (ou tout représentant des professions libérales) élèvent le style et marquent une distance par rapport à leur interlocuteur (en l'occurrence le patient ou le client) en lui faisant sentir son infériorité.

Une langue spéciale de bas niveau est le jargon populaire. En fr., c'est à ce niveau qu'appartiennent des mots d'argot comme *vioques*, *se pioter*, *bouquin* (parents, aller dormir, livre), et, comme le rappelait Coseriu, *causer* pour *parler*. En it., où il n'existe pas un usage courant de l'argot, on retrouve des cas semblables, encore que de façon sporadique, dans le langage des jeunes ou dans le jargon de la vie militaire (par exemple chez les jeunes *vecchi* pour parents ou bien à l'armée *microbi* ou *zanzare* – moustiques – pour désigner les bleus, la bleusaille) ; un effet similaire peut être atteint aujourd'hui en italien par des emprunts aux dialectes, dans la mesure où le dialecte est généralement ressenti comme quelque chose qui se situe sur un registre plus

¹ L'étymologie pourrait se rapporter à la *paronomase* dans la mesure où le référent historique (diachronique) propre à l'étymologie linguistique est perdu.

bas que la langue nationale. Tous ces usages sont cependant dus en substance à un emploi *ludique* du langage : le mot relevant du jargon ou du dialecte produit du plaisir chez celui qui l'utilise ; il confirme en outre son appartenance à un groupe social (par exemple celui des jeunes ou de l'un de leurs sous-groupes). Toujours en Italie dans des milieux élevés le même effet peut être atteint par l'utilisation ironique de mots rares, ou par le recours à des anglicismes, à des gallicismes etc., destinés à créer une complicité chez ceux qui connaissent ces langues ou bien à intimider ceux qui ne les connaissent pas. Un certain usage de la langue, tel que celui que nous venons d'évoquer (et qui est magistralement représenté dans certaines pages de la *Recherche* de Proust) est l'un des éléments constitutifs du *snobisme* (au sens de recherche accomplie par certaines personnes pour se distinguer et se différencier de leur propre milieu social, en vue d'entrer dans une société supérieure, constituée de cercles fermés et raffinés).

3. Style et langue littéraire.

Il n'existe pas en principe de stylèmes exclusifs de la langue littéraire : la langue littéraire adopte tantôt des stylèmes élevés, tantôt des stylèmes bas. Dans certains cas la langue littéraire pousse à l'extrême les possibilités du langage commun, surtout, mais pas exclusivement, dans la direction de ce qui est élevé. Ce fait peut donner la sensation qu'il existe des stylèmes intrinsèquement littéraires, ou tout du moins que la stylistique trouve son champ d'application idéal dans la littérature. Adhérer à cette idée signifierait toutefois non seulement diminuer indûment le rôle du style dans la langue dans tous ses usages non littéraires (qui prédominent de loin sur les usages littéraires), mais aussi ignorer le fait que la littérature elle-même se constitue à partir des moyens ordinaires de la langue, encore qu'ils soient parfois poussés à l'extrême. Ce que nous entendons par là ce n'est pas que toute occurrence d'un stylème qui se trouve dans la langue littéraire est possible également dans la langue non littéraire, mais que tout stylème que l'on peut trouver dans la langue littéraire est représenté par des exemples dans la langue commune. Par exemple des oxymores comme *obscur clarté* (Racine), *soleil noir de la mélancolie* (Nerval) sont certes exclusifs à la langue littéraire, mais il existe aussi bien des oxymores dans la langue de tous les jours. Par exemple des

phrases comme *oui et non* (en réponse à une question du type : *cela t'a plu ?*) ou *je trouve cela très moyen*.

Nous proposons l'hypothèse qu'il y ait une communauté de stylèmes entre la langue ordinaire et la langue littéraire.¹ Pour prouver cette thèse, on devra juger de façon analytique s'il y a, ou bien s'il n'y a pas, des stylèmes littéraires ne reposant pas sur l'usage commun de la langue. Je laisse la question ouverte pour le moment, sans cacher que je préférerais la seconde solution, laquelle devra être toutefois empiriquement prouvée.

4. Le choix

Le mécanisme fondamental du fait de style est la possibilité d'un *choix* à tous les niveaux de langue : pragmatique, sémantique, syntaxique, morphologique, phonologique, lexical.

¹ La subdivision en deux que je fais des mêmes figures, est en rapport, me semble-t-il, avec la célèbre dichotomie établie par le maître de la stylistique du XXe siècle, Leo Spitzer (1962, 2ème éd.) : *Sprachstile / Stilsprachen*. Ces termes, tous deux au pluriel, pourraient être paraphrasés comme suit : *Sprachstile*, faits de style dans la langue, ou selon la définition de l'auteur "empreintes stylistiques dans certaines particularités de la langue dues à certaines attitudes mentales" ; *Stilsprachen* : "systèmes expressifs que de grandes personnalités ont créés dans leur langue individuelle".

Par *langue littéraire* (catégorie b) il faut comprendre non seulement la langue de la poésie et de la prose de fiction, mais aussi celle de l'art oratoire politique (comme dans le cas des exemples tirés des discours de De Gaulle, rapportés in Reboul 1996, que nous citons à notre tour quelquefois), de l'historiographie, de l'histoire littéraire et scientifique, etc. Ce n'est pas tout : nous devons aussi insérer dans la catégorie b), avec les précisions de rigueur, les exemples qui documentent les registres caractéristiques des langues spéciales, juridiques, scientifiques et techniques (domaine par domaine). Dans la catégorie a) on peut situer substantiellement l'expression linguistique spontanée, prononcée (ou imaginée comme prononcée) dans des occasions quotidiennes, sur des thèmes ordinaires. S'ajoute à cela ce que Paolo Valesio (1967) appelle le *folklore verbal* (expressions idiomatiques, proverbes, etc. etc.) et peut-être également certaines formes de la langue parlée soignée. Je crois en tout cas que la distinction entre les deux groupes, a) et b), est plus nette qu'on ne pourrait le croire.

La langue littéraire n'exclut pas le recours à des exemples de la catégorie a). La langue des écrivains contient en effet elle aussi des expressions tout à fait communes, comme par exemple l'incipit de la *Recherche* de Proust, "Longtemps, je me suis couché de bonne heure", qui ne présente aucun procédé particulier. Il s'agit de la dépendance de la langue et du style littéraire, sur l'importance de laquelle nous avons déjà insisté.

Nous avons un *fait de style* quand le locuteur peut choisir parmi ces niveaux et qu'il se sert consciemment de cette possibilité pour caractériser son discours dans une direction ou une autre.

Le cas le plus clair concerne la syntaxe, c'est-à-dire le niveau des phrases. Disons qu'il y a choix entre deux constructions quand leur valeur de vérité ne change pas : par exemple étant données les phrases *il n'y a aucun absent* et *personne ne manque*, il est exclu que l'une soit vraie tandis que l'autre est fautive. Les deux phrases se situent donc dans un rapport de *synonymie* (Lyons 1971, chap. 10), mais stylistiquement l'une est plus haute (la première) l'autre moins (la seconde).

Pour réaliser l'épreuve de synonymie, il faut ramener les phrases non assertives à des phrases assertives, en changeant la nature de l'acte linguistique et en ne conservant que son contenu. De cette façon il est possible de les soumettre à l'épreuve de la vérité, qui n'est possible que pour les phrases assertives.

Si la phrase est à la 1^{ère} ou à la 2^{ème} personne, elle doit être passée à la 3^{ème}. Par exemple, on peut se demander si les deux phrases en italien *Mi mesceresti una coppa del liquore di Bacco?* et *Mi versi un bicchiere di vino?* sont synonymiques et si le choix entre l'une et l'autre est de nature stylistique. Intuitivement nous répondons que oui. Mais on peut le prouver également de façon formelle. Il faut d'abord ramener les deux phrases à deux affirmations, *Ti chiedo di mescermi una coppa del liquore di Bacco* et *Ti chiedo di versarmi un bicchiere di vino* ; puis les passer à la 3^{ème} personne, *X chiede a Y di mescergli una coppa del liquore di Bacco* et *X chiede a Y di versargli un bicchiere di vino*. Nous pouvons nous demander ensuite : peut-il être vrai que X demande à Y de « mescergli una coppa etc. » et que simultanément il soit faux qu'il lui demande de « versargli un bicchiere » ? La réponse étant non, force est de constater que les deux phrases sont ou bien toutes deux vraies ou bien toutes deux fautes, c'est-à-dire qu'elles sont synonymiques, de même que les phrases dont elles sont tirées. Leur différence n'est donc pas sémantique (en l'occurrence elle ne concerne pas leur valeur de vérité), elle est stylistique.

Pour constater la synonymie et la valeur stylistique de deux syntagmes, ou de deux mots, il faut les insérer dans le contexte d'une phrase : étant donnés en it. les adjectifs *patavino* et *padovano*, une fois qu'on les a insérés dans un contexte du genre *L'Ateneo patavino ha i conti in regola* et *L'Ateneo padovano ha i conti in regola*, il est évident que leur valeur de vérité est la même, c'est-à-dire que les deux phrases, synonymes, sont ou bien toutes deux vraies ou bien toutes deux fausses, et que *patavino* et *padovano* sont synonymes. Le premier est un latinisme, une forme stylistiquement plus élevée que *padovano*.

Il peut y avoir des cas plus complexes. Prenons les adjectifs *italiano* et *italico*. *Gli stranieri ammiravano il valore italico* et *Gli stranieri ammiravano il valore degli italiani* sont deux phrases ou bien toutes deux vraies ou bien toutes deux fausses, la première étant stylistiquement plus élevée (inutilement élevée, si l'on veut) que la seconde. Mais *studiamo l'antica lingua italica* et *studiamo l'antica lingua italiana* peuvent être des phrases l'une vraie et l'autre fausse, ou inversement, dans la mesure où *italico* n'est pas toujours un synonyme élevé de *italiano* (tant s'en faut : dans ce contexte il n'y a absolument pas synonymie).

Dans *Vedono un soldato correre rapidamente* et *Vedono un fante correre rapidamente* il n'y a pas différence de style mais plutôt différence de contenu : un *fante* est un *soldato*, mais un *soldato* n'est pas nécessairement un *fante* (il peut être *artigliere*, *geniere* etc.). *Soldato*, plus générique que *fante*, *geniere* etc. est hyperonyme (ou surordonné) par rapport à ces mots (Lyons), comme « animal » est l'hyperonyme de « chat », « chien », « singe » etc. L'hyperonymie est une catégorie logique et linguistique, non pas stylistique.

5. Absence de style ?

Là où il n'y a pas de choix, il n'y a pas non plus la dimension du style. Peut-il donc y avoir un usage de la langue sans style ou, disons-le plus clairement, peut-il y avoir une portion de langue, un texte¹, sans style ? Selon toute

¹ Par *texte* nous entendons un énoncé (écrit) autonome, même s'il est passible d'être inséré dans un texte plus étendu (macro-texte) (v. Diz. di linguistica, s.v. [Cesare Segre]). Cf. Dressler 1974, Beaugrande et Dressler 1994.

probabilité, non. Mais il y a certainement une orientation vers le degré 0 (zéro) du style, dans les cas où un texte contient une grande quantité de formes stylistiquement non marquées. On se rapproche du degré zéro du style dans une certaine prose journalistique, par exemple, en particulier dans les comptes rendus de faits divers. Mais, toujours dans la langue des journaux, ce qu'on appelait autrefois les « articles de variété » se situent sur le pôle opposé, c'est-à-dire qu'ils sont stylistiquement marqués, et même quelquefois très marqués.

Il y a toujours un choix, dira-t-on. Mais rappelons que nous parlons non pas de choix entre contenus différents, mais seulement entre formes et constructions différentes mais synonymiques. Dans beaucoup de cas, le choix ne sera qu'illusoire : dans le genre narratif, par exemple, l'usage du prétérit (passé simple) pour raconter les faits advenus dans le passé est un fait automatique, et non un choix. En français, où le passé simple n'est plus utilisé dans la langue parlée, son utilisation dans la prose narrative et dans les essais est strictement conventionnel, « un rituel des belles-lettres », comme l'écrivait Roland Barthes. En italien, par contre, ce temps existe, au moins en ce qui concerne les locuteurs toscans et méridionaux, à l'inverse du français où il est purement littéraire. Une entrée en matière telle que « La marquise sortit à cinq heures », exemple d'incipit romanesque banal selon Paul Valéry, est stylistiquement non marquée. Toutefois il n'est pas impossible qu'un roman prenne comme base un autre temps verbal. On peut penser à un roman entièrement écrit au futur.

6. Universalité et spécificité

Les principes de la stylistique, comme ceux de la linguistique, sont de nature universelle. Sont clairement universels, c'est-à-dire commun à toutes les langues, les stylèmes de nature pragmatique, qui se réfèrent au schéma général de la communication qui veut que dans l'acte linguistique il y ait un *destinateur*, un *destinataire*, un *code*, un *message*, un *référent*. De plus, dans toutes les langues on peut faire des requêtes, poser des questions, donner des ordres, demander pardon, faire des affirmations etc. etc. Les « actes linguistiques » sont universels. Toutefois la forme concrète que prennent les stylèmes de la pragmatique peut être différente d'une langue à l'autre : elle peut être spécifique à telle ou telle langue (*language specific*). La diversité

entre les langues, non pas en ce qui concerne leurs ressources générales, mais quant au matériel qu'elles emploient, est plus accentuée à certains niveaux, par exemple au niveau lexical, vu que toute langue a un vocabulaire différent par rapport à toute autre langue, ou au niveau morphologique. Elle est moins accentuée quant à la pragmatique, et réduite quant à la syntaxe. L'ordre des mots, qui reflète les régularités admises dans la construction des phrases et des syntagmes, est un aspect fondamental de la syntaxe. Or l'ordre des mots ne peut pas être transféré mécaniquement d'une langue à une autre. Toutefois, beaucoup de langues ont des façons similaires de construire les syntagmes et les phrases, tandis que d'autres usent d'ordres différents et parfois complètement inverses, comme l'ont montré les études menées dans le cadre de la typologie de l'ordre des mots, à partir de Greenberg (1966). Dans notre cas, l'ordre des mots de l'italien (et en réalité celui de toutes les langues romanes) est différent et souvent diamétralement opposé par rapport au latin.

La plupart des stylèmes fondés sur l'ordre des mots – comme l'anastrophe, l'hyperbate, l'épiphrase, la synchuse, etc. (Mortara Garavelli 1998 : 27-233) – sont présents dans beaucoup de langues, mais l'anastrophe se réalise en italien de façon parfaitement inverse par rapport au latin classique : *delle Parche il canto* (Foscolo) et *di Nizza il marinaio* (il s'agit de Garibaldi, chez Carducci) sont des anastrophes en italien dans la mesure où elles antéposent le modificateur au modifié (c'est-à-dire le syntagme introduit par *di* en début de syntagme : *il canto delle Parche, il marinaio di Nizza*). Mais en latin classique l'ordre normal serait le premier, l'ordre marqué le second. Quand Catulle écrit "Sirmio, peninsularum insularumque ocella..." (*Sirmione, perle des péninsules et des îles*) il ne fait pas une anastrophe, il use de l'ordre le plus ordinaire.

Il est possible de prendre la terminologie rhétorique d'une langue et de l'appliquer à une autre : c'est ce qui est arrivé historiquement d'abord avec le passage du grec au latin, puis avec le passage du latin à l'italien et à beaucoup d'autres langues. Mais on ne peut absolument pas s'attendre à ce que cela reste sans conséquence. Par exemple, la *derivatio* (ou *polyptoton* ou *adnominatio*) pouvait être réalisée en latin comme en grec au moyen des cas (par ex. *quantum nomen eius fuerit, quantae opes, quanta ... gloria, quanti honores*, Cic. Deiot. 4, 12; cf. Arbusow 1963 : 41 s.; Faral, *Arts poétiques*, p. 93

s.), mais n'est pas réalisable de la même façon en italien et dans les nombreuses autres langues sans déclinaisons. La *dérivation* peut cependant consister en d'autres variations morphologiques de la racine ("Amor che a nullo amato amar perdona", Dante, Divine Comédie, Enf., Chant V, v. 103). En latin, déjà, on avait *sub eo et cum eo et secundum eum* (Meinhard von Bamberg, cit. in Arbusow 1963 : 41). Toutefois il arrive fréquemment aussi, à l'inverse, que des procédés soient non seulement communs à des langues différentes mais qu'ils se présentent sous des formes identiques ou similaires. C'est surtout le cas dans des langues génétiquement apparentées. Par exemple des *anastrophes* semblables à l'italien se retrouvent en français, langue étroitement apparentée et *typologiquement* voisine sous beaucoup d'aspects (ex. : *Lune, en notre mémoire, De tes belles amours l'histoire t'embellira toujours*, it. 'Luna, nella nostra memoria, dei tuoi begli amori la storia ti abbellirà sempre', Alfred de Musset), mais aussi en allemand, génétiquement et typologiquement plus éloigné de l'italien : *Der Liebe und des Meeres Wellen* (it. "Dell'amore e del mare onde", titre d'une pièce de théâtre de Franz Grillparzer).

Le lexique peut lui aussi être soumis à des procédés semblables, même s'ils sont formés dans chaque langue à partir de matériaux différents. Ainsi, parmi les figures de son, l'allitération fondée sur le retour de sons analogues d'un mot à l'autre, par exemple l'angl. *spick and span* 'flambant neuf' est difficile à reproduire en italien avec la même signification et le même procédé (d'où la difficulté d'une traduction à la fois fidèle et riche en couleurs), mais il est facile de trouver des centaines de couples allitérants qui obéissent au même procédé : *nudo e crudo, puro e duro, sano e salvo*, etc. etc.

Toutefois il n'est pas exclu que les mêmes stylèmes se présentent dans des langues voisines à partir d'un matériel lexical de la même origine, comme cela se produit dans deux des couples allitérants que nous venons de citer, *puro e duro* et *sano e salvo*, lesquels ont des correspondants en fr. avec *pur et dur* et *sain et sauf* (dans le deuxième cas le jeu phonique est moins riche en français qu'en italien, mais le couple synonymique est utilisé dans les deux langues avec la même signification et dans les mêmes circonstances). *Viva voce* est un syntagme ablatif latin mais aussi italien (bien sûr sans cas morphologique en l'occurrence), tous deux allitérants.

Les procédés basés sur la sémantique (en rhétorique les « figures de sens »), parmi lesquels la métaphore, souvent considérée, à tort ou à raison, comme la figure (le procédé) par excellence, ont en soi un caractère universel, même s'ils se réalisent eux aussi de façon différente selon les langues. L'expression de Dante *lago del cuor* (Enf. I, v.20), où le cœur est vu comme un espace liquide et délimité, est traduisible dans toutes les langues (fr. *lac du cœur*, etc.) et constitue toujours une métaphore. Il n'empêche que certaines métaphores sont plus habituelles dans une langue que dans une autre, et que dans une langue différente de la langue d'origine elles peuvent être peu compréhensibles. Le fait qu'en milanais, ou en italien de Milan, on s'adresse affectueusement à un petit enfant en usant de la métaphore antiphrastique *scimmia!* (singe !), peut étonner et même blesser les non Milanais. De la même façon il s'avère peu compréhensible par les non Français que dans des circonstances analogues on dise *mon chou!* (en supposant qu'il s'agisse d'une métaphore et non pas d'un cas d'homonymie¹). Ce fait concerne en particulier la catachrèse, c'est-à-dire la métaphore usée, éteinte, qui n'est compréhensible qu'à l'intérieur du système linguistique auquel elle appartient. L'expression *mortalità studentesca* au sens du nombre d'étudiants qui abandonnent leurs études n'est (ou n'était) compréhensible que par les Italiens, et encore, seulement par ceux d'entre eux qui s'occupent de problèmes d'enseignement, et à condition qu'elle relève d'un propos spécifique concernant les étudiants qui abandonnent leurs études. Ayant utilisé un jour cette expression, traduite en français, avec un collègue de Paris, celui-ci s'était montré très étonné, en sorte que je m'étais empressé de lui expliquer la métaphore : il ne s'agissait pas, lui avais-je expliqué, de véritables morts, mais d'étudiants quittant l'université avant d'avoir terminé leurs études. Soulagé, le collègue s'était exclamé : *ah, vous m'aviez effrayé !*

En fait, dans les reprises modernes de la rhétorique (plus précisément de l'« elocutio », c'est-à-dire du discours *orné*), il avait été possible d'illustrer les concepts généraux du style et les « figures » en les exemplifiant dans des

¹ Le *Petit Robert* traite les deux significations en tant qu'acceptions différentes du même terme, et ne suppose donc pas l'homonymie ; il aurait sinon proposé deux entrées, comme il le fait par exemple pour *bande* (morceau d'étoffe) et *bande* (groupe de personnes).

langues diverses. Ainsi, par exemple, Heinrich Lausberg (1969) avait documenté les figures rhétoriques au moyen d'exemples littéraires provenant du grec, du latin, du français, de l'anglais et, dans une moindre mesure, de l'espagnol et de l'italien. On peut observer qu'historiquement la rhétorique, comme la grammaire, mais avec beaucoup moins de difficultés que celle-ci, a été transférée de façon naturelle du grec au latin puis dans d'autres langues.¹

Ceci est valable aussi pour la stylistique en général, et pour chaque procédé de style en particulier.

En conclusion, les procédés de style sont en grande partie universels, même si leur réalisation est spécifique, d'une langue à l'autre. Les réalisations similaires ou identiques sont d'ailleurs plutôt l'exception que la règle.

Bien que le cadre soit universaliste, le *corpus* de la stylistique doit être constitué langue par langue, même si j'ai considéré utile, ici, de donner des exemples tirés de langues diverses à côté de la langue qui constitue mon objet prioritaire, l'italien. Cela me semble opportun, et c'est très largement ma démarche, vu que la plupart des stylèmes sont certainement présents dans beaucoup de langues, ou peut-être même dans toutes les langues du monde (plusieurs milliers, peut-être 6000 ou plus). Ce serait une grave erreur que de conclure, par prudence excessive, que toute langue possède sa propre stylistique.

(trad. de Jean-Pierre Baldacci)

¹ Pendant des siècles, la rhétorique a donné ses exemples en latin, alors même que cette langue était morte comme langue naturelle (mais bien vivante comme langue des lettrés, de la religion, de la science, etc. etc.). Le dernier des grands théoriciens de l'"elocutio", Pierre Fontanier (que nous lisons aujourd'hui in Fontanier 1968), dans ses deux volumes consacrés aux figures, publiés en 1822 et 1827, fournit ses exemples en français.

Bibliographie

ARBUSOW Leonid (1963), *Colores rhetorici. Eine Auswahl rhetorischer Figuren und Gemeinplätze als Hilfsmittel für Übungen an mittelalterlichen Texten*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.

BALLY Charles (1909), *Traité de stylistique française*, Genève-Paris, Georg / Kincksieck, 2 vol.

BECCARIA Gianluigi (1994), *Dizionario di linguistica e di filologia, metrica, retorica*, diretto da G.L.Beccaria, Torino, Einaudi.

DRESSLER Wolfgang (1974), *Introduzione alla linguistica del testo*, trad. it., Roma, Officina, éd. orig. 1972.

BEAUGRANDE Robert-Alain de, Dressler Wolfgang (1994), *Introduzione alla linguistica testuale*, Bologna, Il Mulino, éd. originale en all. 1981.

FONTANIER Pierre (1968), *Les Figures du discours*. Introduction par Gérard Genette, Paris, Flammarion.

GÁLDI Ladislao (1971), *Introduzione alla stilistica italiana*, Bologna, Pàtron.

GARAVELLI Bice (1988), *Manuale di retorica*, Milano, Bompiani.

GROUPE μ (1970), *Rhétorique générale*, par J.Dubois etc., Paris, Larousse.

KOCH Peter et OESTERREICHER Wulf (2001), *Langage parlé et langage écrit*, in G. Holtus, M. Metzeltin et Chr. Schmitt (a cura di), *Lexikon der romanistischen Linguistik*, 1, 2, 584-627.

LYONS John (1971), *Introduzione alla linguistica teorica*, Bari, Laterza, éd. originale anglaise 1968.

MORIER Henri (1961), [*Dictionnaire de poétique et de rhétorique*](#), Paris, PUF.

MORTARA Garavelli, Bice (2001), *Le parole e la giustizia. Divagazioni grammaticali e retoriche su testi giuridici italiani*, Torino, Einaudi.

PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie (1966), *Trattato dell'argomentazione. La nuova retorica*, prefazione di Norberto Bobbio, Torino, Einaudi, 1966; éd. originale française 1958.

REBOUL Olivier (1996), *Introduzione alla retorica* [riveduta e ampliata da Gabriella Alfieri], Bologna, Il Mulino, 1996, éd. française 1994 2^{ème} éd.

SPITZER Leo (1961), *Stilstudien. Erster Teil. Sprachstile*, München, Max Hueber, 2ème éd.

TOULMIN Stephan (1975), *Gli usi dell'argomentazione*, Torino, Rosenberg & Sellier, 1975, éd. originale 1958.

VALESIO Paolo (1967), *Strutture dell'allitterazione. Grammatica, retorica e folklore verbale*, Bologna, Zanichelli.